PAYS CHÂTELLERAUDAIS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Châtellerault, le 18 DEC. 2013

Service : Déplacements
Dossier suivi par : Vincent GOUBEAU
Fonction : Responsable de serrvice
Tél : 05 49 23 64 95
Fax : 05 49 20 21 22
@ : Service.deplacements@capc-chatellerault

Vos réf. : VG/FG/JPA

Objet : Transports de l'Agglomération Châtelleraudaise

Madame, Monsieur,

Suite aux nombreuses réunions de concertation intervenues dans le cadre du nouveau réseau TAC depuis le mois de septembre, nous souhaitons vous faire part des offres supplémentaires qui seront mises en place pour la rentrée du lundi 6 janvier 2014.

En effet, la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais a décidé d'apporter des réponses aux difficultés rencontrées et d'améliorer la desserte scolaire du réseau TAC.

Parallèlement à ces offres, sachez que de nombreux points sont également à l'étude ou en cours de finalisation (convention TAC Police Municipale, sécurisation des arrêts…).

Après analyses, réunions de concertation et évaluations des conséquences financières de ces mesures, la CAPC a donné la priorité aux mesures touchant le plus grand nombre et s'est donc orientée vers le rétablissement et l'ajout des circuits spécifiques, desservant les établissements scolaires de Châtellerault permettant ainsi de réduire les temps d'attente aux sorties des établissements scolaires, offrir des trajets directs sans correspondances ainsi que des allers retours le midi pour les externes.

Nous comptons sur votre entière collaboration afin de diffuser largement ces informations auprès des élèves, parents d'élèves et fédérations de parents d'élèves avant leur départ en vacances de Noël.

Vous trouverez ci-dessous les nouveautés à compter du lundi 6 janvier 2014 :

<u>Service S1 desservant collège G.Sand / Lycée E.Branly :</u>

- Création d'un service aller-retour le midi en direction des secteurs Forêt/Etang pour répondre à la demande des externes.

- Création d'un départ à 17h35 au départ du Lycée Branly vers l'Etang pour offrir un trajet direct sans correspondances.

<u>Création du service S6 collège George Sand et le Lycée Branly /Targé, Senillé et Saint Sauveur :</u>

- Départ de ces établissements les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 16h05 – 17h05 et le mercredi midi à 12h05 vers les communes de Targé, Senillé et Saint Sauveur_ assurant une desserte directe et une réduction des temps d'attentes à la fin des cours.

Création du Service S5 collège Jean MA CE /Bois de Boulogne:

- Mise en place d'une desserte directe le matin, le midi et le soir sans correspondance avec un temps de trajet réduit avec une offre pour les externes.

Vous trouvez en pièce jointe du présent courrier l'intégralité des points d'arrêts desservis et horaires de chaque passage.

Il est important de souligner que sans mettre en cause leur mise en place effective le lundi 6 janvier 2014 ces propositions et leurs impacts financiers devront être soumis au vote des instances communautaires.

Nous pensons que ces solutions d'offres permettront de répondre au besoin immédiat de transport public du plus grand nombre pour le motif de déplacement scolaire et vous remercions encore une fois de votre collaboration.

Nous vous prions de croire, Madame , Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président de la Communauté d'Agglomération

du Pays Châtelleraudais

Jean Pierre Abelin

Jean-Pierre ABELIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS
Hôtel de Ville
86106 CHATELLERAULT

PJ : fiches horaires S1,S5 et S6